

Plan Local d'Urbanisme

APPROBATION



COMMUNE DE FRETTEMEULE

PLAN LOCAL D'URBANISME

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

L'inscription d'un Emplacement Réservé dans le PLU permet d'éviter qu'un terrain, destiné à servir d'emprise à un équipement public fasse l'objet d'une utilisation incompatible avec sa destination future.

Conformément au du Code de l'Urbanisme, les annexes du dossier de PLU comprennent « la liste des emplacements réservés, [...], leur destination, leur superficie et l'indication des collectivités, services et organismes publics bénéficiaires ».

Le Code de l'Urbanisme permet que le PLU fixe les emplacements réservés aux voies et ouvrages publics, aux installations d'intérêt général ainsi qu'aux espaces verts.

L'inscription d'un emplacement réservé rend le (ou les) terrain(s) concerné(s) inconstructible(s) pour toute autre opération que l'équipement projeté, à l'exception des constructions à caractère précaire (Code de l'Urbanisme).

Néanmoins, le propriétaire d'un emplacement réservé par le PLU peut dès que le plan est rendu public, mettre la collectivité ou le service public en demeure d'acquérir son terrain qu'il soit bâti ou non conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme.

N°	Désignation de l'opération	Bénéficiaire	Superficie approximative
1	Equipements publics RPC – cantine - garderie	Commune	5000 m²
2	Equipements publics Bouclage pour desserte scolaire	Commune	2430 m²
3	Bassin de retenue – eaux pluviales	Commune	2000 m²
4	Noue diguette	Commune	310 m²
5	Bassin de rétention – eaux pluviales	Commune	500 m²
6	Bassin de rétention – eaux pluviales	Commune	1500 m²
7	Accès piétonnier	Commune	65 m²
8	Accès à une urbanisation éventuelle	Commune	820 m²
9	Accès à une urbanisation éventuelle	Commune	500 m²
10	Bassin de rétention – eaux pluviales	Commune	1000 m²
11	Accès à une urbanisation éventuelle	Commune	150 m²
12	Accès à une urbanisation éventuelle	Commune	180 m²
13	Noue diguette	Commune	500 m²
14	Extension du cimetière	Commune	4000 m²
15	Aménagement de parking	Commune	1200 m²
16	Noue diguette	Commune	100 m²
17	Noue diguette	Commune	600 m²
18	Noue diguette	Commune	1300 m²